

# EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SAINT-LAURENT - 74800

Séance du 23/04/2026

**Nombre de Conseillers :**

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

**L'an deux mille vingt-six**

le : jeudi vingt-trois avril à dix-neuf heures

le Conseil Municipal de la commune de Saint-Laurent dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi

à la Mairie, sous la présidence de Monsieur AVOUAC Boris, Maire.

Sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire : le 17/04/2026

**PRESENTS :** AVOUAC Boris, PERNET-MUGNIER Jean-Christophe, BESSON-MAGDELAIN Cécile, PENHOUËT Anthony, MIEUSSET Sonia, VEUGLE Françoise, MARGOLLIET Serge, PUIS Xavier, LEDERER Wendy, POLLET Elodie, LENEVEU Nicolas, MARGOLLIET Régis, BERTOLA Nicolas, MARTEAU Delphine, LAURENT Camille.

Monsieur PENHOUËT Anthony a été nommé secrétaire de séance.

**Délibération n°2026 04 25 Désignation du correspondant sécurité routière**

Le conseil municipal de la commune de Saint-Laurent,

Considérant que chaque commune doit désigner un élu référent sécurité routière, qui sera le correspondant privilégié des services de l'Etat et des acteurs locaux et qui a pour mission :

- diffusion des informations relatives à la sécurité routière
- prise en compte de la sécurité routière dans les projets portés par la commune ou l'intercommunalité ;
- pilote ou participe aux actions de prévention menées sur le territoire de la commune ;
- participe à la mise en œuvre des programmes de la politique départementale.

Sur proposition de Monsieur Le Maire,

- Délibère et désigne le référent sécurité routière comme suit :

Titulaire : Elodie POLLET, conseillère municipale, qui accepte cette nouvelle fonction

**Ainsi fait et délibéré en mairie, les jours, mois et an que dessus.**

**Au registre suivent les signatures.**

**Monsieur Le Maire, Boris AVOUAC.**

**Le secrétaire, Anthony PENHOUËT**



A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'AP', corresponding to the name of the secretary, Anthony PENHOUËT.